COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 21.11.2014

27/2014

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du préavis relatif à la réponse au postulat de M. Maximilien Graf, pris en considéraion le 1er septembre 2010, "Afin de sauver et de dynamiser le marché de Montreux, institution plus que centenaire et par là même, favoriser les producteurs et artisants régionaux" et à l'octroi d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.- en faveur du nouveau marché de Montreux

Président :	Olivier Raduljica (SOC)
Membres :	Stéphane Barbey (Les Verts)
	Jean-Marc Forclaz (PLR)
	Denis Golaz (SOC)
	Patrick Grognuz (PLR)
	Vincent Haldi (ML)
	Yanick Hess (PLR)
	Anthony Huys (SOC)
	Franco Meichtry (UDC)
	François Pochon (PLR)

Monsieur le Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La commission s'est réunie le mardi 11 novembre 2014 à la Villa Mounsey en présence de Mme Edith Willi, Municipale, et M. Pascal Friedemann, chef du développement économique, culturel et touristique, que nous remercions pour la qualité et la pertinence des informations fournies.

En préambule, Madame Willi insiste sur la volonté de redynamiser le marché actuel qui compte peu de marchands. Elle nous rappelle les trois nouveautés présentées dans le rapport-préavis et qui se basent sur deux études réalisées en partenariat avec la SICOM (Société industrielle et commerciale de Montreux). Premièrement un regroupement de tous les marchands sur la Place du Marché ou sous le Marché Couvert (ils se situeraient ainsi uniquement sur le domaine privé communal et les locations seraient ainsi encaissées par la Commune). Deuxièmement, l'instauration d'un marché du dimanche une fois par mois entre avril et octobre. Et troisièmement de confier la gestion de ces deux marchés (celui du vendredi et celui du dimanche) à une association créée spécialement qui gérerait ainsi la main d'œuvre et le stockage du matériel.

Discussion générale

Suite à la question d'un commissaire sur le type de marchands pour ces deux marchés, nos interlocuteurs nous répondent que le marché du vendredi garderait son caractère actuel avec des maraîchers et des fripiers alors que celui du dimanche proposerait des produits touristiques et de proximité. Tout commerçant montreusien pourrait s'inscrire s'il le souhaite au marché du dimanche. Il serait de la responsabilité de l'association d'évaluer la pertinence d'une perméabilité entre les deux marchés pour certains marchands.

En ce qui concerne la subvention annuelle de 20'000 Frs, on nous explique qu'elle a surtout sa raison d'être pour lancer le projet. En effet, un certain investissement dans du matériel et des animations doit être fait pour rendre les machrés attractifs et visibles (une des critiques des études est que le marché manque de visibilité, notamment depuis la Grand-Rue). Une fois lancé et le régime de croisière atteint, cette subvention pourrait diminuer ou disparaître. Dans le même ordre d'idée, la Municipalité n'a pas souhaité ajouter pour l'instant de convention de gestion du domaine public par l'association pour la laisser amorcer le projet. Cette dernière pourrait être créée ultérieurement.

En réponse à la crainte de certains commissaires quant au choix de Montreux Noël pour gérer les marchés au sein de la nouvelle association, il est répondu que Montreux Noël ne représente qu'une des cinq entités qui composent le comité et que, de par leur nature (la Municipalité, l'Association des intérêts de Montreux-Centre, Montreux-Vevey Tourisme et la SICOM), les cinq membres ont vraiment à cœur de dynamiser ces marché et y veilleront. Une comptabilité propre à l'association est de plus prévue. D'autres associations de village n'ont pas été approchées pour faire partie du comité à cause du lieu géographique du marché. Mme Willi mentionne qu'un marché à Clarens aurait également du sens.

De nombreux commissaires sont enthousiastes et estiment que le temps d'entreprendre quelque chose est arrivé. Le regroupement des stands, le marché du dimanche et la volonté de soutenir l'artisanat local sont bien accueillis. « Alors allons-y, essayons ! ».

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité que la commission vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport-préavis No 27/2014 de la Municipalité du 10 octobre 2014 au Conseil communal relatif à la réponse au postulat de Maximilien Graf « Afin de sauver et de dynamiser le marché de Montreux, institution plus que centenaire et par la même, favoriser les producteurs et artisans régionaux » et l'octroi d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.- en faveur du nouveau marché de Montreux,

ouï le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'adopter le projet de nouveau marché tel que présenté ;
2. de prendre acte du présent rapport et qu'il a été répondu au postulat de Maximilien Graf, pris en considération le 01.09.2010, « Afin de sauver et de dynamiser le marché de Montreux, institution plus que centenaire et par la même, favoriser les producteurs et artisans régionaux »;
3. d'allouer à cet effet une subvention annuelle de Fr. 20'000.- en faveur de l'association à créer et d'accepter un crédit complémentaire d'un montant identique au budget 2015 sur le compte 160.3653.00 « subvention aux manifestations » ;
4. d'ajouter un revenu locatif de Fr. 12'000.- au budget 2015, compte 351.22.4271, « Loyers (Marché couvert) » ;
5. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

Le président-rapporteur

Olivier Raduljica

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Olivier Raduljica (SOC)